TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE Adjoint Administratif principal 1ère classe.
CATEGORIE C3
ANNEE 2023

Collectivité / Etablissement public
Mairie de Talasani.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITÉ	CIVILITÉ - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
01	Mme FERRONI Catherine	Adjoint Administratif principal 2e classe (CNRACL) Echelle C2	01.01.2023.

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formuler les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, **au plus tôt,** le 1er janvier de l'année en cours **selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité**.

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	01		01
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	01		01

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Corse
04 MAI 2023
Courrier arrivé
Gestion des Carrières

AFFICHÉ POUR FORMALITÉS DE PUBLICITÉ, LE
04 MAI 2023
AU SIÈGE DU C.D.G DE LA F.P.T DE LA HAUTE-CORSE

Fait à Talasani le 28/04/2023.

L'autorité territoriale
(Nom prénom signature et cachet)

MAIRIE DE TALASANI 20290 HAUTE-CORSE

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE Adjoint Administratif principal 2e classe.
CATEGORIE C2
ANNEE 2023

Collectivité / Etablissement public
Mairie de Talasani

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITÉ	CIVILITÉ - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
01	Mme Filippini Sandrine	Adjoint Administratif territorial (CNRACL) échelle C1.	01.01.2023.

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formuler les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, **au plus tôt,** le 1er janvier de l'année en cours **selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité**.

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Corse
04 MAI 2023
Courrier arrivé
Gestion des Carrières

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	01		01
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	01		01

AFFICHÉ POUR FORMALITÉS DE PUBLICITÉ, LE
04 MAI 2023
AU SIÈGE DU C.D.G DE LA F.P.T DE LA HAUTE-CORSE

Fait à Talasani le 28/04/2023

L'autorité territoriale
(Nom prénom signature et cachet)

MAIRIE DE TALASANI

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE ....AGENT DE MAITRISE Principal.
CATEGORIE ....C.....
ANNEE ....2023.....

Collectivité / Etablissement public
Mairie de Talasani

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITÉ	CIVILITÉ - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
01	Monsieur ALERINI David	Agent de maitrise Titulaire (CNRACL) Echelle spécifique 8e échelon.	01-07-2023.

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formuler les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, **au plus tôt,** le 1er janvier de l'année en cours **selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.**

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)		01	01
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade		01	01

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Corse
04 MAI 2023
Courrier arrivé

AFFICHÉ POUR FORMALITÉS DE PUBLICITÉ, LE
04 MAI 2023
AU SIÈGE DU C.D.G DE LA F.P.T DE LA HAUTE-CORSE

Fait à Talasani le 28/04/2023

L'autorité territoriale
(Nom prénom signature et cachet)

MAIRIE DE TALASANI 20230 HAUTE-CORSE

RHS -

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE Adjoint Technique principal de 2e classe.
CATEGORIE C
ANNEE 2023

Collectivité / Etablissement pub
Mairie de Talasani

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITE	CIVILITE NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
01	GIOVACCHINI Maxime	Adjoint Technique Territorial titulaire CNRACL Echelle C1 9e échelon.	27/07/2023
02	MANGINI Christelle née FILIPPI	Adjoint Technique Territorial titulaire CNRACL Echelle C1 9e echelon.	27/07/2023.

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formuler les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, **au plus tôt,** le 1er janvier de l'année en cours **selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.**

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	01	01	02
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	01	01	02

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Corse
22 AOUT 2023
Courrier arrivé
Gestion des Carrières

AFFICHÉ POUR FORMALIT DE PUBLICITÉ, LE
22 AOUT 2023
AU SIÈGE DU C.D.G DE L F.P.T DE LA HAUTE-CORS

Fait à Talasani le 21 aout 2023

L'autorité territoriale
(Nom prénom signature et cachet)

MAIRIE DE TALASANI 20230 HAUTE-CORSE